Le DESS avec travail dirigé

Le DESS avec travail dirigé (TD) repose sur des **séminaires et des travaux de recherche dirigés** préparant à l'analyse des enjeux contemporains du travail et des innovations dans les organisations. Cette modalité comporte 2 parcours possibles au choix de l'étudiant :

- 7 cours (21 crédits) dont 4 cours obligatoires, et 3 cours à option et 1 seul travail dirigé de 9 crédits.

Ce choix personnel de l'étudiant vise à permettre à chacun de réaliser le travail dirigé dans le cadre de cette modalité du DESS et de suivre un nombre fixe de cours suivant son intérêt.

Le travail dirigé porte un sigle distinct soit le REI 6704 pour le TD 1. Les étudiants peuvent s'inscrire au TD 1 au trimestre d'automne et au trimestre d'hiver. Si le nombre d'étudiants est suffisant, il est possible aussi de s'inscrire aux TD au trimestre du printemps (débutant en mai).

Chaque TD a une pondération de 9 crédits et on peut le réaliser sur un trimestre (pour un étudiant à temps complet) ou sur deux trimestres (pour un étudiant à demi temps).

Qu'est-ce que le TD?

Le travail dirigé consiste à réaliser un exercice individuel de recherche de portée limitée, permettant d'explorer un sujet choisi par l'étudiant conjointement avec le professeur désigné. En général, il s'agit de produire une recherche appliquée comportant les étapes d'une démarche scientifique (identification d'une problématique, revue de littérature, méthodologie, recherche sur le terrain) sous la supervision d'un professeur attitré par l'École. Dans certains cas, la recherche peut plutôt avoir un caractère théorique sans comporter de recherche appliquée sur le terrain. La forme finale du TD est un document de 40-50 pages. Celui-ci sera évalué et noté par le professeur responsable. Selon les standards du règlement pédagogique, une telle activité de 9 crédits devrait supposer une charge de travail d'environ 405 heures par l'étudiant.

Quand et comment s'inscrire au TD?

Les étudiants du DESS avec travail dirigé s'inscrivent au TD1 (REI 6704) si au moins 4 de leurs 7 cours sont complétés s'ils ont complété. Cette inscription se fait au moment de l'inscription dans les cours, chaque étudiant recevant le courriel et les explications d'usage pour ce faire par le TGDE responsable du 2^{e} cycle (normalement en mai-juin pour l'inscription de l'automne et en novembre pour l'inscription de l'hiver).

L'étudiant a la responsabilité de communiquer avec le directeur de recherche qui l'intéresse selon le champ d'expertise souhaité pour savoir s'il est disponible pour l'encadrer tout au long de son travail de recherche ou pas.

Y a-t-il une différence entre le TD du DESS en RI et le TD de la maîtrise en RI?

Non. Le TD du DESS en RI porte le même sigle (REI 6704) que le TD 1 de la maîtrise. C'est la même activité réalisée suivant les mêmes conditions. Cela permet de compléter le DESS en RI puis de décider ensuite de poursuivre pour obtenir une maîtrise en RI soit en ne faisant que des cours additionnels (totalisant 15 crédits) ou alors en faisant deux cours additionnels et un deuxième TD.

Mis à jour le 4 décembre 2018